

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ENERGIE DES COMMUNES
DE FLANDRE

RAPPORT D'ACTIVITES 2013

SIECF
Syndicat Intercommunal d'énergie
des Communes de Flandre

SIÈGE EN MAIRIE D'HAZEBROUCK
BP 70189 – 59524 HAZEBROUCK

☎ : 03 28 43 44 45

@ : SIECF@VILLE-HAZEBROUCK.FR



TABLE DES MATIERES

1.EDITO	3
2. PREAMBULE	4
3. L'EXERCICE DES COMPETENCES	6
▶ La fusion des SER au sein du SIECF et le régime urbain d'électrification	6
▶ La concession d'électricité en 2013	7
▶ Le contrôle au quotidien de la concession d'électricité	8
▶ Les travaux d'effacement et d'enfouissement des réseaux électriques et les travaux coordonnés (programme article 8)	
▶ La concession gaz en 2013	10
▶ Les actions pour les usagers en difficulté et l'application des tarifs sociaux	11
4. LES MOYENS POUR AGIR	14
▶ Les réunions	15
▶ Le budget	16
▶ L'effectif	18
▶ Evènementiel	19



SIECF 

Syndicat Intercommunal d'énergie
des Communes de Flandre

[RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013]

EDITO

► Le SIECF, une structure en plein développement

Le SIECF a été créé le 24 juin 1966 pour assurer les missions d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité.

Au cours des années 2000, est venue s'ajouter la compétence gaz.

J'ai eu l'honneur d'accéder à la Présidence du SIECF, à la suite de Jean - Pierre Allossery, Député du Nord, fin 2012.

Mon premier objectif a été la mise en place de la fusion du SIECF avec les 5 SER (Syndicats d'Electrification Rurale).

Cette fusion, qui pouvait apparaître compliquée, semble aujourd'hui être une réussite, elle a permis une rationalisation et une optimisation des moyens.

2013 année charnière aura permis d'installer des bases solides en vue de développer la qualité du service public aux usagers du gaz et de l'électricité ainsi que les services aux communes adhérentes au SIECF.

Ce rapport d'activité 2013 reprend les éléments marquants de l'exercice 2013, je vous en souhaite une bonne lecture.



Le Président du SIECF,


Michel DECOOL

SIECF 
Syndicat Intercommunal d'énergie
des Communes de Flandre

[RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013]



PREAMBULE

Conformément à l'article L 5211.39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent rapport rend compte des activités propres du Syndicat et des missions de service public exécutées sous son contrôle au cours de l'année 2013.

Le SIECF est constitué de 96 communes adhérentes, représentant 182 722 habitants, au 1er janvier 2013 :

ARNEKE,	DRINCHAM,	LE DOULIEU,	PITGAM,	STRAZEELE,
BAILLEUL,	EBBLINGHEM,	LEDERZEELE,	PRADELLES,	TERDEGHEM,
BAMBECQUE,	EECKE,	LEDRINGHEM,	QUAEDYPRE,	THIENNES,
BAVINCHOVE,	ERINGHEM,	LOOBERGHE,	REnescure,	UXEM,
BERGUES,	ESQUELBEcq,	LYNDE,	REXPOEDE,	VIEUX-BERQUIN,
BERTHEN,	ESTAIREs,	MERCKEGHEM,	RUBROUCK,	VOLCKERINC-
BIERNE,	FLETRE,	MERRIS,	STE-MARIE-CAP-	KHOVE,
BISSEZEELE,	GHYVELDE,	MERVILLE,	PEL,	WALLON-CAPPEL,
BLARINGHEM,	GODEWAERSVELDE,	METEREN,	ST-MOMELIN,	WARHEM,
BOESCHEPE,	HARDIFORT,	MILLAM,	ST-JANS-CAPPEL,	WATTEN,
BOESEGHEM,	HAVERSKERQUE,	LES MOERES,	ST-PIERREBROUCK,	WEMAERS CAPPEL,
BOLLEZEELE,	HAZEBROUCK,	MORBECQUE,	ST-SYLVESTRE-	WEST CAPPEL,
BORRE,	HERZEELE,	NEUF-BERQUIN,	CAPPEL,	WINNEZEELE,
BROXEELE,	HOLQUE,	NIEPPE,	SERCUS,	WORMHOUT,
BROUCKERQUE,	HONDEGHEM,	NIEURLET,	SOCX,	WULVERDINGHE,
BUYSSCHEURE,	HONDSCHOOTE,	NOORDPEENE,	STAPLE,	WYLDER,
CAESTRE,	HOUTKERQUE,	OCHETEZEELE,	STEENBECQUE,	ZEGERSCAPPEL,
CAPPELLEBROUCK,	HOYMILLE,	OOST-CAPPEL,	STEENE,	ZERMEZEELE,
CASSEL,	KILLEM,	OUDEZEELE,	STEENVOORDE,	ZUYTPEENE.
CROCHTE,	LA GORGUE,	OXELAERE,	STEENWERCK,	

Territoire du SIECF au 01/01/2014

(En bleu les Communes desservies en gaz)

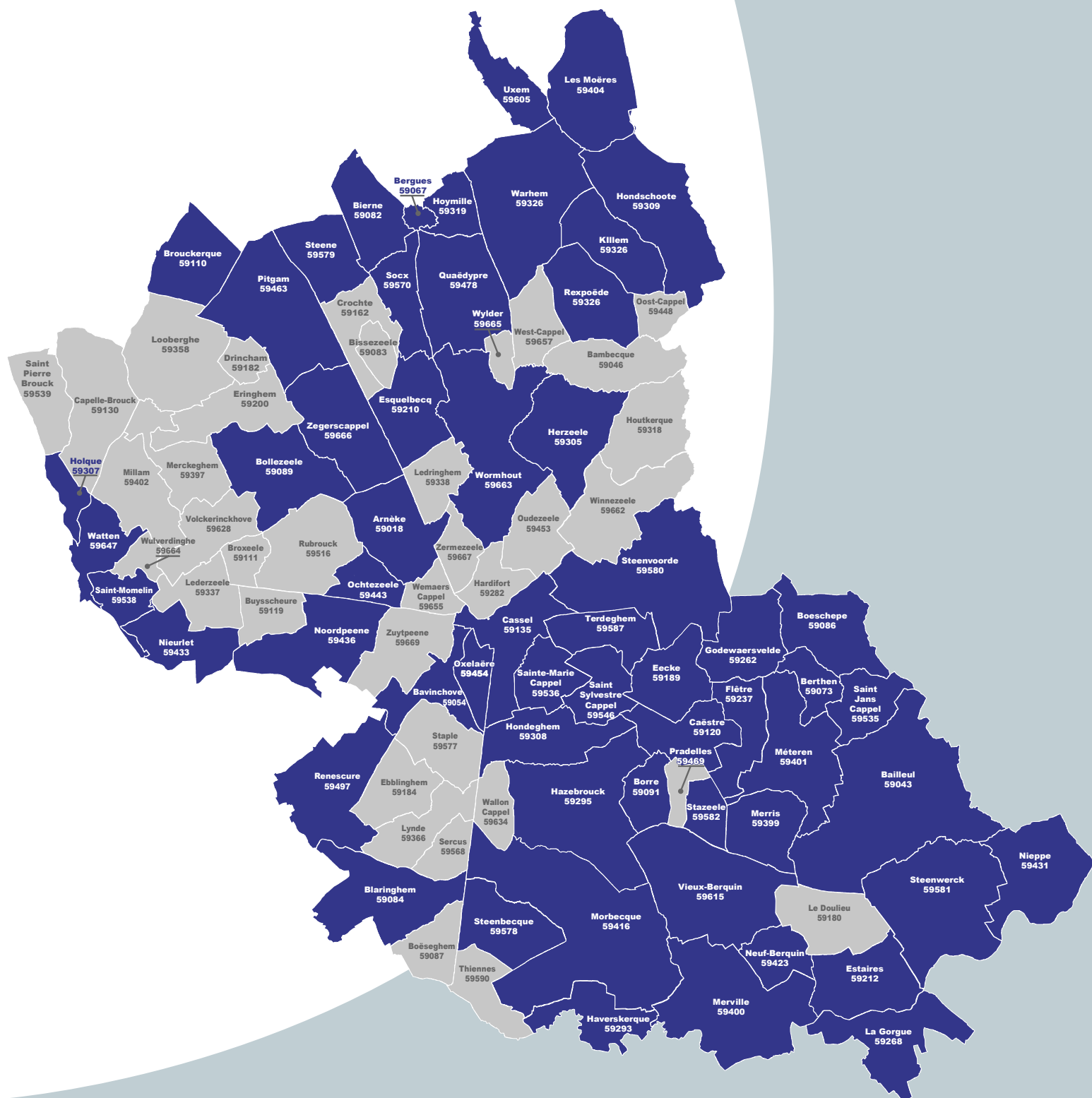
Par arrêtés préfectoraux (21/11/2011 et 22/11/2011), la Commune de SPYCKER a intégré la Communauté Urbaine de Dunkerque le 31/12/2011 et a quitté le SIECF.

Le Syndicat a confié la gestion du réseau de distribution publique d'électricité à ERDF et EDF par le biais d'une concession. Le Comité Syndical a approuvé la signature d'un nouveau cahier des charges de concession pour 30 ans, lors de sa réunion du 30 mars 2012. Une convention 'article 8' (travaux d'effacement et d'enfouissement des réseaux électriques) a également été signée pour 2 ans (2013 et 2014). Le Syndicat dispose également de la compétence optionnelle d'autorité organisatrice de la distribution publique de gaz et depuis le 1er janvier 2013 de celle relative aux réseaux de télécommunications. La gestion du réseau de distribution publique de gaz a été confiée à GRDF, par le biais d'un contrat de concession historique et d'une DSP (Délégation de Service Public).



Territoire du SIECF au 01/01/2014

(En bleu les Communes desservies en gaz)



L'EXERCICE DES COMPETENCES



► La fusion des SER au sein du SIECF et le régime urbain d'électrification

Au **1er janvier 2013**, le **SIECF et les SER** (Syndicats d'Electrification Rurale) de Morbecque, Steenvoorde, Bergues, Bourbourg et Hondschoote **ont fusionné** (arrêté préfectoral du 26 décembre 2012).

En parallèle, les élus du SIECF ont sollicité le **classement de l'ensemble du territoire, en régime urbain d'électrification**.

Auparavant, cohabitaient sur le territoire du SIECF, les 2 régimes d'électrification, à savoir le régime rural (maîtrise d'ouvrage et financement des travaux par les SER avec l'aide du FACE) et le régime urbain (maîtrise d'ouvrage et financement des travaux par ERDF).

Les services du SIECF ont consacré une partie importante de leur activité, au cours de l'année 2013, à mettre en place la fusion et ses conséquences notamment en matière financière, budgétaire et solde des travaux antérieurs d'électrification rurale.





► La concession d'électricité en 2013

Le **SIECF est propriétaire des réseaux basse et moyenne tension**, il est la collectivité **organisatrice de la distribution publique d'électricité**. En outre, il se charge de vérifier la fourniture d'électricité aux **tarifs réglementés** sur son territoire.

Le SIECF a confié la concession à **ERDF pour la partie distribution et à EDF pour la partie fourniture**. ERDF et EDF rendent compte annuellement lors de la présentation du CRAC (Compte Rendu annuel d'Activité du Concessionnaire).

Le SIECF contrôle la bonne application du cahier des charges de la concession et son objectif est d'améliorer la qualité du service public de l'électricité sur le territoire des communes adhérentes. Le rapport de contrôle 2013 a été présenté lors du Comité syndical du 17 juin 2014.

Les chiffres clés de la concession d'électricité (au 01/01/2013) :
83 483 points de livraison

2 441 km de réseau basse tension (BT)

2 014 km de réseau moyenne tension (HTA)

6 postes source

2 808 postes de transformation

319 km de fils nus en basse tension, dont 157.9 km de fils nus faible section



SIECF 
 Syndicat Intercommunal d'énergie
 des Communes de Flandre

[RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013]





► Le contrôle au quotidien de la concession d'électricité

Le **contrôle au quotidien** permet de répondre aux **demandes des élus et des usagers** sur la **qualité de la distribution publique d'électricité**.

Le SIECF est intervenu auprès du concessionnaire **sur 7 dossiers** :

Qualité de la fourniture : 3 (Thiennes, Zegerscappel, Arnèke)

Renouvellement du réseau : 1 (Ledringhem)

Support(s) vétuste(s): 3 (Fletre, Bavinchove, Holque)

Les dossiers font l'objet d'une analyse technique et juridique. Une visite est réalisée sur site si nécessaire. La demande est enregistrée puis traitée directement par le SIECF ou transmise à ERDF. Un point régulier avec ERDF permet de suivre l'avancement des dossiers. Les pétitionnaires sont informés par courrier des suites données à leur demande.



► Les travaux d'effacement et d'enfouissement des réseaux électriques et les travaux coordonnés (programme article 8)

Le SIECF et ERDF ont signé une convention dans le cadre de l'article 8 du contrat de concession. A ce titre pour 2013, 500 000 Euros HT de travaux d'effacement et d'enfouissement du réseau basse tension ont été programmés.

N°	Villes	Secteur concerné	Part SIECF 60 %	Total Devis ERDF	Part ERDF 40 %	Part SIECF 40 %	Part Ville 20 %
1	LEDERZEELE	place de l'Eglise	34 589,48€	57 649,13€	23 059,65€	23 059,65€	11 529,83€
2	CAPPELLE-BROUCK	route du Pont l'Abesse	41 959,05€	69 931,75€	27 972,70€	27 972,70€	13 986,35€
3	CROCHTE	rue du Collège	34 773,03€	57 955,05€	23 182,02€	23 182,02€	11 591,01€
4	HOLQUE	route de Bourbourg	40 887,70€	68 146,17€	27 258,47€	27 258,47€	13 629,23€
5	MERRIS	rue du Moulin	54 684,44€	91 140,73€	36 456,29€	36 456,29€	18 228,15€
6	STE MARIE CAPPEL	la Place	16 342,09€	27 236,82€	10 894,73€	10 894,73€	5 447,36€
7	CASSEL	rue Desmytère	21 708,55€	36 180,92€	14 472,37€	14 472,37€	7 236,18€
8	HAVERSKERQUE	rue de l'Eglise	12 228,26€	20 380,43€	8 152,17€	8 152,17€	4 076,09€
9	HERZEELE	rue du Présbytère	11 621,52€	19 369,20€	7 747,68€	7 747,68€	3 873,84€
10	STEENVOORDE	rue de Verdun	14 499,78€	24 166,30€	9 666,52€	9 666,52€	4 833,26€
11	OOST-CAPPEL	route de l'Europe	15 198,85€	25 331,42€	10 132,57€	10 132,57€	5 066,28€
		TOTAL	298 492,75€	497 487,92€	198 995,17€	198 995,17€	99 497,58€
		OBJECTIF	300 000,00€	500 000,00€			
		Reste	1 507,25€	2 512,08€			

Dans ce cadre, deux chantiers ont fait l'objet de travaux coordonnés par le SIECF en collaboration avec la Commune (Basse tension/ télécom/ éclairage public) à Cappelle-Brouck et Merris.

Certains chantiers ont pris du retard pour causes diverses et n'ont donc été achevés que courant 2014.



► La concession gaz en 2013

Le SIECF est propriétaire des réseaux basse et moyenne pression, il est la collectivité organisatrice de la distribution publique de gaz. En outre, il se charge de vérifier la fourniture de gaz aux tarifs réglementés sur son territoire.

Le SIECF a confié la concession historique et la délégation de service public à GRDF. GRDF rend compte annuellement lors de la présentation du CRAC (Compte Rendu annuel d'Activité du Concessionnaire). Le SIECF contrôle la bonne application du cahier des charges de la concession et son objectif est d'améliorer la qualité du service public du gaz sur le territoire des communes adhérentes. Le rapport de contrôle 2013 sera présenté lors d'un prochain Comité syndical.

Contrat historique :

Arnèke, Bailleul, Bavinchove, Bergues, Berthen, Bierne, Blaringhem, Boeschepe, Bollezeele, Borre, Brouckerque, Cassel, Eecke, Esquelbecq, Estaires, Hazebrouck, Holque, Hondschoote, Hoymille, Ghyvelde (intégration à la CU de Dunkerque au 1er janvier 2014), Killem, La Gorgue, Les Moeres, Merville, Nieppe, Noordpeene, Ochtezeele, Oxelaere, Pitgam, Quaedypre, St Sylvestre Cappel, Steene, Steenvoorde, Steenwerck, Terdeghem, Uxem, Warhem, Watten, Wormhout et Zegerscappel. Par différents avenants, les communes de Flêtre, Godewaersvelde, Ste Marie Cappel, Socx et Vieux Berquin ont été ajoutées à ce contrat de concession dit contrat historique.

Les Communes de Caestre, Meteren, Morbecque, Neuf Berquin, Renescure, Rexpoede, St Jans Cappel, Steenbecque viennent de transférer leur compétence, elles sont intégrées au contrat historique par avenant, avec effet au 1er janvier 2014

Nouvelle Délégation de Service Public (D.S.P.):

Haverskerque, Herzeele, Hondeghem, Merris, Nieurlet, St Momelin et Strazeele



Les **chiffres clés de la concession de gaz** (au 01/01/2013) :
27 090 clients
623.2 km de réseau de distribution de gaz 22 postes de distribution publique

Le SIECF a entamé un travail important avec GRDF afin de normaliser le versement de la **RODP (Redevance d'Occupation du Domaine Public)** par GRDF aux Communes du SIECF. **La recette attendue par les Communes du SIECF est de 23 958 euros.**



► Les actions pour les usagers en difficultés et l'application des tarifs sociaux

Planning et des permanences

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
HAZEBROUCK Centre Directionnel 41 avenue De Lattre de Tassigny 8h-12h / 13H30-16h30	HAZEBROUCK Centre Directionnel 41 avenue De Lattre de Tassigny 8h-12h / 13H30-16h30	HAZEBROUCK Centre Directionnel 41 avenue De Lattre de Tassigny 8h-12h / 13H30-16h30	SEMAINE PAIRE WATTEN* Mairie 8H30-11h30	SEMAINE PAIRE WORMHOUT Mairie 8h30-11h30
			SEMAINE IMPAIRE BERGUES CCAS 9H-11h	SEMAINE IMPAIRE MERVILLE Centre Social 8H30-11h30
HAZEBROUCK Centre Directionnel 41 avenue De Lattre de Tassigny 8h-12h / 13H30-16h30	HAZEBROUCK Centre Directionnel 41 avenue De Lattre de Tassigny 8h-12h / 13H30-16h30	BAILLEUL CCAS 14h-16h	SEMAINE PAIRE HONDSCHOOTE Mairie 14H-16h	SEMAINE PAIRE CASSEL Centre Social 14h-16h
			SEMAINE IMPAIRE HAZEBROUCK Centre Directionnel 13H30-16h30	SEMAINE IMPAIRE STEENVOORDE Centre Social 14h-16h

*La permanence de Watten a été mise en place au cours de l'année 2013.



Sujets récurrents rencontrés au sein des permanences :

- Problèmes d'impayés, suite à une facture de régularisation exhaustive, mensualités trop basses par rapport à la consommation réelle, sous-estimation du fournisseur suite étude tarifaire ou surconsommation des usagers.
- Plans d'apurement en 10 fois maximum demandés pour allonger les délais de paiement des factures (si non seulement en 3 fois si l'utilisateur négocie seul avec le service clientèle).
- Problème de facturation sur estimation pendant plusieurs années suite non relève officielle du technicien (si accès impossible sans présence des usagers).
- Problème de tension, micro-coupures signalées dans certains quartiers.
- Suite mise en place d'une éolienne et d'un changement de compteur, consommation multipliée par 3.
- Changement de contrat avec contrat 2 énergies proposé par les fournisseurs.
- Litige suite chèque encaissé par le fournisseur sur autre compte client par erreur informatique et somme toujours réclamée sur facture par le fournisseur malgré les preuves de relevés de compte.
- Changement de fournisseur délicat (par exemple : 3 mois pour un transfert fournisseur en gaz).
- Méconnaissance des usagers sur le TPN (tarif 1ère nécessité pour l'électricité) et le TSS (tarif social solidarité pour le gaz).

Constats

- Médiation très délicate par téléphone pour les particuliers avec certains fournisseurs notamment des fournisseurs dits alternatifs, qui sont souvent en « mise à jour informatique » ou indisponibles.

Il s'avère difficile également d'obtenir une médiation avec ces fournisseurs qui n'ont pas de service Collectivités ou Solidarité et ne fonctionnent qu'avec une seule plateforme. Pas de mise en place de FSL (Fonds Solidarité Logement) possible avec eux.

- Mise en place par le médiateur de l'énergie d'un site comparateur des offres d'électricité et de gaz naturel avec divers critères d'évaluation parmi lesquels le prix annuel, les offres proposées ou encore la part d'énergie renouvelable dans les offres pour l'électricité permettant aux usagers d'avoir des informations concrètes et précises.
- Offres 2 énergies chez le même fournisseur en forte augmentation mais méconnaissance des usagers sur la différence entre offre de marché et offre régulée ou réglementée proposée pour chaque énergie.

Interventions

- Contact avec ERDF (Interlocuteur privilégié, Yves Petit)
- Mise en place de plans d'apurement avec le pôle Solidarité, chez EDF et GDF
- Historique des relevés d'index pour calcul de la consommation réelle
- Informations sur les droits et recours des usagers suite changement de fournisseurs ou litiges.
- Intermédiaire entre fournisseur et usager pour revoir les modalités du contrat.
- Etude tarifaire de la consommation courante suite à un questionnaire et conseils de maîtrise d'énergie.
- Verrouillage de coupure programmée et mise en attente suite à la médiation et mise en place de délai de paiement.
- Informations sur les tarifs sociaux TPN et TSS, les modalités de mise en place, les formulaires à remplir.
- Aide suite à déménagement et entrée dans un nouveau logement, pour choisir un contrat adapté et comprendre la facture de résiliation.
- Médiation suite coupure avec apport financier immédiat (50% du montant) puis délai de paiement sur reste dû.

Total : **312 dossiers traités en 2013**
Détail ci-joint

SIECF 
Syndicat Intercommunal d'énergie
des Communes de Flandre

[RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013]



COMMUNE	Dossiers traités en électricité	dont TPN	dont mise à jour TPN	Dossiers traités en gaz	dont TSS	dont mise à jour TSS
ARNEKE	2	0	0	0	0	0
BAILLEUL	29	17	3	12	3	1
BAVINCHOVE	1	0	0	0	0	0
BERGUES	7	2	0	0	0	0
CAESTRE	2	0	0	0	0	0
CASSEL	15	6	1	4	1	0
EECKE	1	0	0	0	0	0
FLETRE	1	0	0	0	0	0
HAZEBROUCK	82	37	4	32	11	2
HERZEELE	1	0	0	0	0	0
HONDEGHEM	3	1	0	0	0	0
HONDSCHOOTE	5	0	0	0	0	0
HOYMILLE	1	0	0	0	0	0
KILLEM	2	0	0	0	0	0
LYNDE	1	0	0	0	0	0
MERVILLE	12	4	2	1	0	0
MORBECQUE	1	0	0	0	0	0
NOORDPEENE	1	0	0	0	0	0
OXELAERE	1	0	0	0	0	0
REnescure	1	0	0	0	0	0
STE-MARIE CAPPEL	1	0	0	0	0	0
SERCUS	1	0	0	0	0	0
STAPLE	2	0	0	0	0	0
STEENBECQUE	1	0	0	0	0	0
STEENE	1	0	0	0	0	0
STEENVOORDE	32	17	6	15	3	0
STEENWERCK	5	2	0	0	0	0
ST JANS CAPPEL	1	0	0	0	0	0
ST-SYLVESTRE- CAPPEL	2	0	0	0	0	0
WATTEN	2	0	0	0	0	0
WINNEZEELE	1	0	0	0	0	0
WORMHOUT	23	0	0	7	2	0
TOTAL	241	86	16	71	20	3

LES MOYENS POUR AGIR

► Les adhérents et les compétences transférées

Le SIECF est un SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) à la carte. Il exerce une compétence obligatoire : la distribution publique d'électricité, et deux compétences optionnelles : la distribution publique de gaz et les télécommunications.

Au titre de l'année 2013,

	Electricité	Gaz	Télécom
Collectivités adhérentes	96	78 dont 52 communes desservies	0

En 2013, les Communes de Caestre, Méteren, Morbecque, Neuf Berquin, Renescure, Rexpoede, St Jans Cappel, Steenbecque, Ebblinghem, Eringhem, Hardifort, Looberghe, Lynde, St Pierrebrouck, Sercus, Thiennes, Wemaers-Cappel, Zuytpeene n'adhèrent pas à la compétence gaz.



► Les réunions

► Le Comité syndical

Les délégués ont pu participer à 3 réunions du Comité syndical :

le 25 mars 2013 à Steenvoorde,

le 16 septembre 2013 à Steenvoorde

le 17 décembre 2013 à Hazebrouck.



► Le Bureau

Les élus du Bureau se sont réunis **6 fois** : les 8 février, 14 mai, 27 mai, 27 juin, 9 août, 5 novembre 2014.

► Le travail partenarial avec le SM Nord-Pas de Calais Numérique

Lors de la réunion du 27 mai 2013, le Bureau a rencontré les équipes du Conseil régional en vue de lancer un travail partenarial sur la fibre optique. De nombreuses réunions et groupes de travail ont depuis eu lieu avec les équipes du Syndicat Mixte Nord Pas de Calais Numérique.

Lors du Comité du 16 septembre 2013, l'Assemblée a approuvé à l'unanimité une délibération de principe en vue d'une association avec le SM Nord Pas de Calais Numérique.



► Le budget

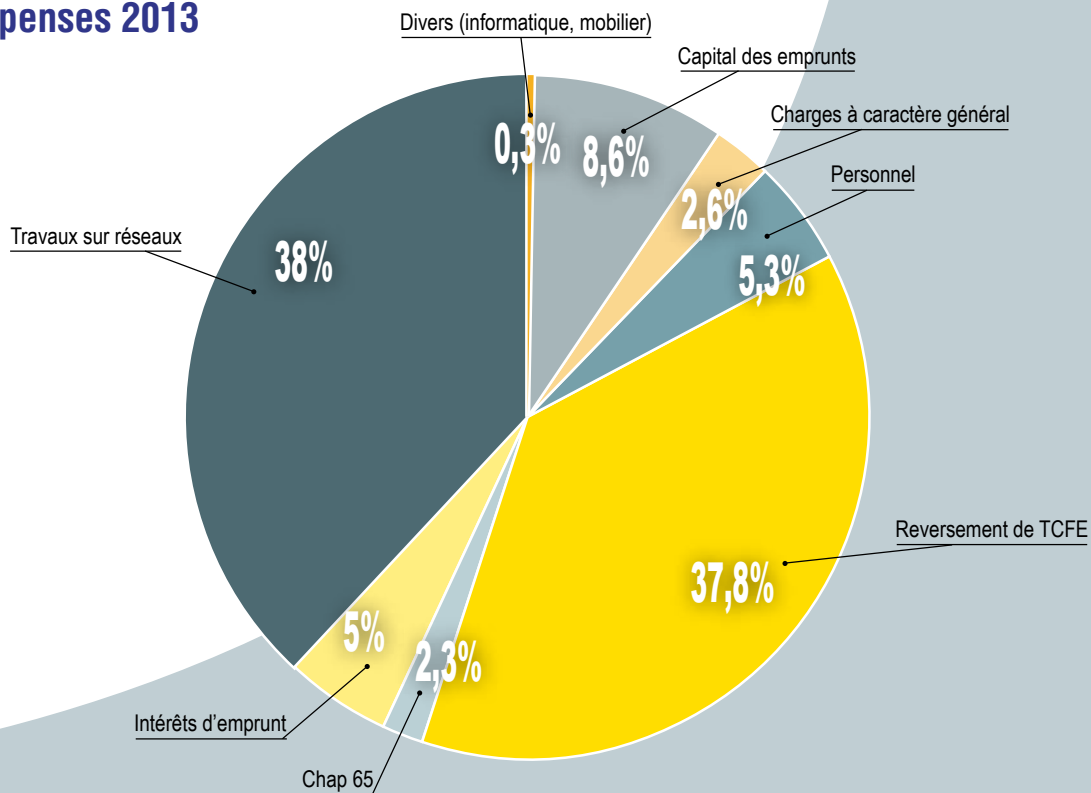
Principales recettes :

- Redevances de fonctionnement (R1) en électricité et gaz
- Redevance d'investissement (R2) en électricité
- Cotation des Communes (3,06 /habitant)
- Taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE) pour les Communes de – 2000 habitants
- Participation des Communes aux travaux (travaux des ex-SER, travaux article 8)

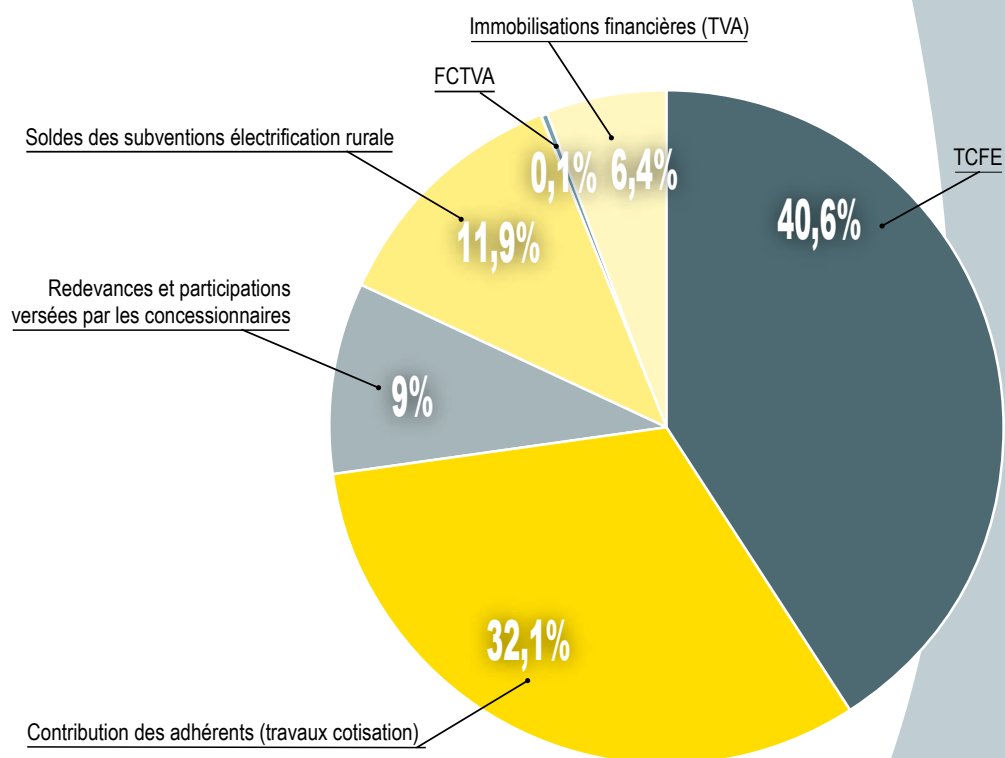
Principales dépenses :

- Travaux sur les réseaux électriques dont travaux article 8 (effacement et enfouissement des réseaux électriques)
- Reversement de la TCFE aux Communes de – 2000 habitants - Remboursement des emprunts des ex-SER
- Personnel
- Charges à caractère général (Bureaux, ...)
- Chapitre 65 (indemnités)

Dépenses 2013



Recettes 2013



► L'effectif

Suite à la fusion des SER au sein du SIECF, les secrétaires des anciens SER ont été intégrés dans l'effectif du SIECF.

Au 31 décembre 2013, l'équipe du SIECF était composée de :

Emplois permanents :

- 1 directeur
- 1 chargé de mission
- 1 responsable financier (à temps non complet)
- 1 conseiller énergie (permanences énergie, actions de solidarité)

Agents en activité accessoire : 6, (les 6 agents réunis équivalent à 85% d' 1 agent à temps complet)



► Évènementiel

► Signature de la convention sociétale avec ERDF, lors du Comité du 16 septembre 2013

ERDF et le SIECF ont signé une convention sociétale.

En application de cette convention, le SIECF pourra bénéficier d'informations et de formations relatives à la distribution publique d'énergie électrique, sur les consommations totales d'électricité dans les différentes communes du territoire et sur la mise en place des compteurs communicants type « Linky ». Les Communes adhérentes du SIECF pourront être assistées dans le cadre des aménagements urbains pour la restructuration des quartiers pour la modification ou le déplacement des ouvrages de distribution publique d'électricité.

Parallèlement, le SIECF sera associé aux actions en faveur de l'emploi et de la prévention des risques électriques organisées par ERDF dans le territoire, ainsi qu'à l'accompagnement social des familles en situation de précarité énergétique.

Cette convention a une durée de 2 ans, c'est-à-dire les années 2013 et 2014

► Réunion d'information sur le compteur communicant Gazpar, le 4 novembre 2013

GRDF, l'Association des Maires du Nord et le SIECF ont organisé une réunion d'information sur le compteur communicant GAZPAR.

► Rencontre FNCCR, lors du Comité du 17 décembre 2013

Lors du comité syndical du 17 décembre 2013, la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) est venue présenter l'action de la fédération et le protocole d'accord signé au niveau national entre ERDF et la fédération visant à amender le contrat de concession de distribution publique d'électricité.

► Réunions d'informations locales sur l'ensemble des territoires (6, 10, 12 et 18 décembre 2013)

Ces réunions organisées par territoires, à destination des délégués, ont permis de présenter les modalités de mise en œuvre de la fusion des SER (Syndicats d'Electrification Rurale) au sein du SIECF et les modalités de mise en place du régime urbain d'électrification rurale.



SIECF

Syndicat Intercommunal d'énergie
des Communes de Flandre

SIÈGE EN MAIRIE D'HAZEBROUCK
BP 70189 – 59524 HAZEBROUCK

☎ : 03 28 43 44 45

@ : SIECF@VILLE-HAZEBROUCK.FR

PERMANENCE ÉNERGIE

☎ 06 48 17 92 88

SIECF

Syndicat Intercommunal d'énergie
des Communes de Flandre

[RAPPORT D'ACTIVÉS 2013]

